

Un nouvel appel à projet lancé par la Région pour soutenir la création de tiers-lieux

La Région Ile-de-France soutient la création et l'ouverture de structures de type « tiers-lieux », pour favoriser la pratique du télétravail à proximité de son lieu de domicile et générer du lien social. C'est également la volonté de la Communauté d'agglomération qui ambitionne de devenir un territoire référence en la matière à travers la structuration sur son territoire d'un maillage d'espaces collectifs de télétravail de haut niveau.

Pour soutenir les projets d'investissements dédiés à l'implantation de tiers-lieux, la Région lance un nouvel appel à projets et finance à hauteur de 40 % certaines dépenses d'investissement éligibles (aménagement, équipement et étude de design intérieur).

L'appel à projet est ouvert [jusqu'au 10 mai 2021](#).

Pour plus de renseignements :

<https://www.iledefrance.fr/appe-projets-aide-la-creation-de-tiers-lieux>

